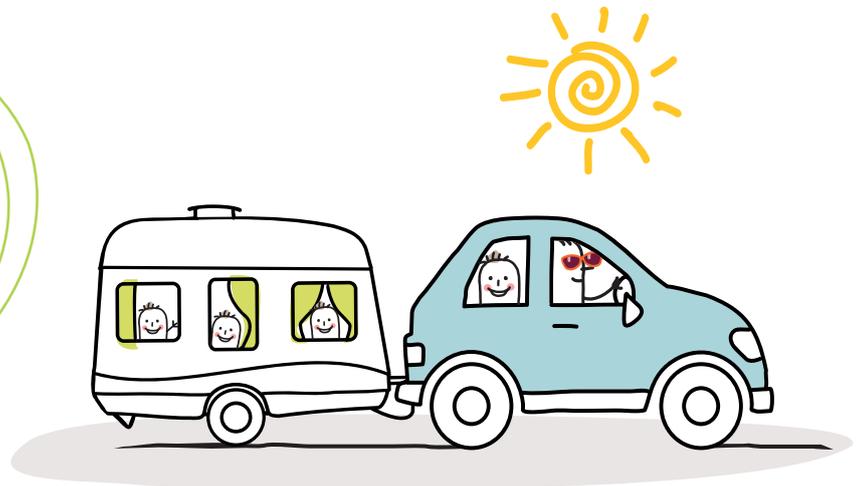




Vacances et loisirs

Note de synthèse n°9



Edito

Marie-Andrée BLANC
Présidente de l'UNAF

En 2016, année anniversaire des congés payés, l'UNAF, représentant légal des familles françaises et étrangères, souhaitait que l'Observatoire des familles puisse apporter des éléments sur les attentes et la vision des familles concernant les vacances et, plus largement, les loisirs. Deux thèmes au cœur des préoccupations familiales et essentiels pour l'épanouissement des familles.

Nous avons fait l'hypothèse que les vacances et les loisirs jouent un rôle important dans la création et le maintien de liens familiaux alors qu'ils sont parfois considérés superflus par rapport aux besoins « essentiels » des familles (logement, scolarité, emploi).

Par ailleurs, s'il existe de nombreuses enquêtes sur le départ en vacances, très peu d'entre elles portent sur les familles avec charge d'enfants qui ont pourtant des attentes spécifiques.

Enfin, grâce à la force du réseau des UDAF, nous pouvons également rendre compte de la dimension territoriale de ces réalités familiales.

Plus de 17 000 familles dans 55 départements ont répondu.

En recueillant la parole des familles, l'Observatoire a voulu mieux comprendre ce qui se joue dans ces moments de vacances et de loisirs, notamment en matière de liens familiaux : les attentes des familles, les pratiques plus ou moins familiales des loisirs, l'impact de ces moments sur la vie quotidienne et l'organisation familiale. Il s'agit aussi de mieux évaluer les obstacles et difficultés qu'elles rencontrent et leur connaissance des aides, privées ou publiques, dont elles peuvent bénéficier.

A travers les premiers résultats de cette enquête, l'UNAF pourra développer des liens avec ses partenaires, et en particulier les associations du secteur des vacances et des loisirs, pour mieux satisfaire les attentes des familles et leur donner un meilleur accès aux vacances en famille.

Au total, 17 000 familles, de 55 départements, ont répondu à l'enquête

MÉTHODE

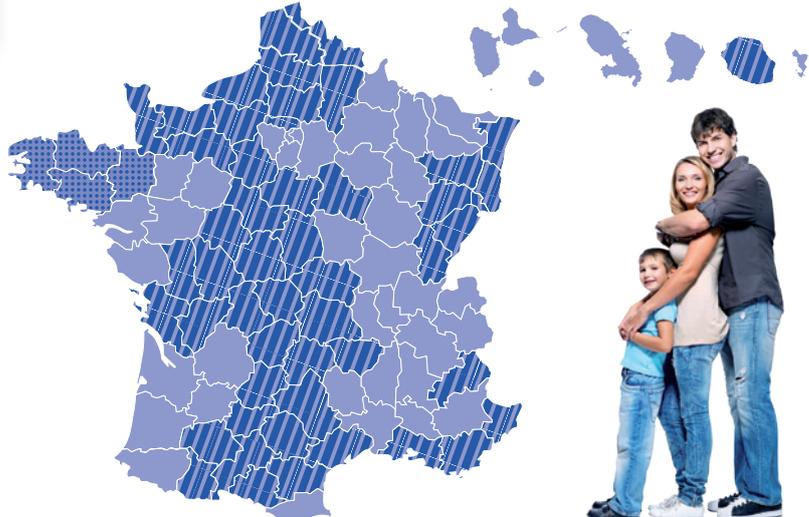
L'enquête repose sur des échantillons de 3000 adresses sélectionnées aléatoirement, par département ou région, parmi les ménages allocataires des CAF ayant au moins un enfant à charge âgé de 3 à 15 ans.

Le questionnaire a été envoyé aux familles en avril 2015, par voie postale, par les UDAF et les URAF membres du réseau des observatoires des familles.

■ 1 échantillon national : UNAF

■ 1 échantillon régional : URAF Bretagne (4 départements)

■ 51 échantillons départementaux : UDAF 02, UDAF 03, UDAF 05, UDAF 06, UDAF 09, UDAF 11, UDAF 12, UDAF 13, UDAF 14, UDAF 15, UDAF 16, UDAF 17, UDAF 18, UDAF 19, UDAF 23, UDAF 25, UDAF 27, UDAF 28, UDAF 31, UDAF 32, UDAF 34, UDAF 36, UDAF 37, UDAF 39, UDAF 41, UDAF 43, UDAF 45, UDAF 46, UDAF 50, UDAF 59, UDAF 60, UDAF 61, UDAF 62, UDAF 63, UDAF 65, UDAF 67, UDAF 68, UDAF 70, UDAF 76, UDAF 79, UDAF 80, UDAF 81, UDAF 82, UDAF 83, UDAF 86, UDAF 87, UDAF 88, UDAF 89, UDAF 90, UDAF 95, UDAF 974.



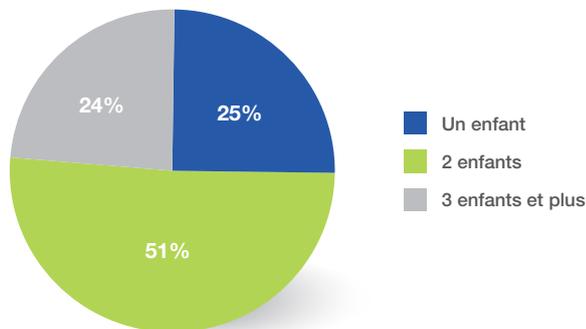
Profil des répondants

Sur les 12 mois précédant l'enquête réalisée au printemps 2015, 60% des répondants ne sont pas partis plus d'1 semaine (7 nuits consécutives) hors de leur domicile. Parmi les répondants qui ne sont pas du tout partis en vacances, 77% ne sont partis en vacances en famille depuis au moins 2 ans (69% Ariège ou Puy-de-Dôme ; 85% Alpes-Maritimes ou Bouches-du-Rhône).

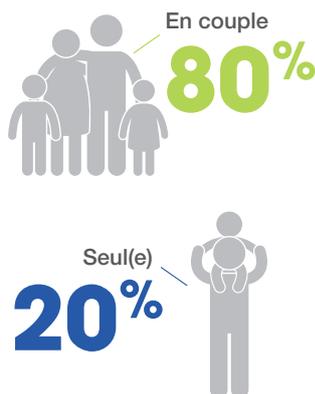
14% des répondants déclarent ne jamais être partis en vacances en famille (7% Hautes-Alpes ou Puy-de-Dôme ; 21% Charente-Maritime). Cela montre que certaines familles sont durablement écartées du départ en vacances.

88% des répondants sont des femmes ; 50% des répondants ont 40 ans et plus et 50% entre 18 et 40 ans.

Nombre d'enfants

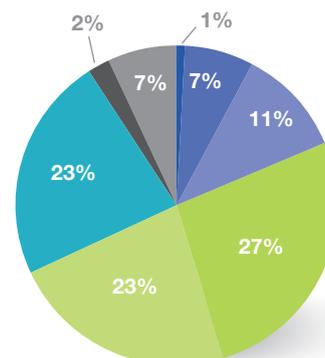


Situation familiale



Profession et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage

- Agriculteur
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Cadre supérieur, profession libérale, ingénieur
- Profession intermédiaire, technicien, cadre moyen
- Employé
- Ouvrier, ouvrier agricole
- Retraité
- Sans activité professionnelle



Vacances et famille

C'est quoi les vacances ?... Un temps familial avant tout.



On observe à quel point la question des liens familiaux est primordiale dans les attentes vis-à-vis des vacances. En effet pour 85% des répondants, les vacances sont synonymes de « temps passé en famille entre parents et enfant(s) » (78% Loir-et-Cher ; 92% Seine-Maritime). Cette représentation est partagée par l'ensemble des familles quelle que soit leur catégorie sociale : 90% pour les agriculteurs, 88% pour les artisans/commerçants, 87% pour les ouvriers, 85% pour les employés et les professions intermédiaires, 74% pour les retraités.

Le partage d'activités en famille est aussi très présent chez les répondants : 45% (30% Bouches-du-Rhône ; 53% Deux-Sèvres).

Pour 19% c'est également un moyen de passer du temps avec une famille « élargie » au-delà des liens parents / enfants : temps passé en famille avec les grands-parents, les oncles, les cousins (12% Pas-de-Calais ; 28% Haute-Garonne). Les familles dont le référent est cadre ou

retraité sont celles qui mettent le plus en avant le fait que les vacances sont l'occasion de passer du temps en famille élargie (23% contre 19% pour les professions intermédiaires ou encore 16% pour les familles dont le référent est ouvrier).

Le partage des activités en famille est une représentation des vacances partagée par toutes les familles quelle que soit leur catégorie sociale sauf pour les familles dont le référent est sans activité professionnelle (47% pour les cadres et les professions intermédiaires, 45% pour les ouvriers et 38% pour les sans activité professionnelle).

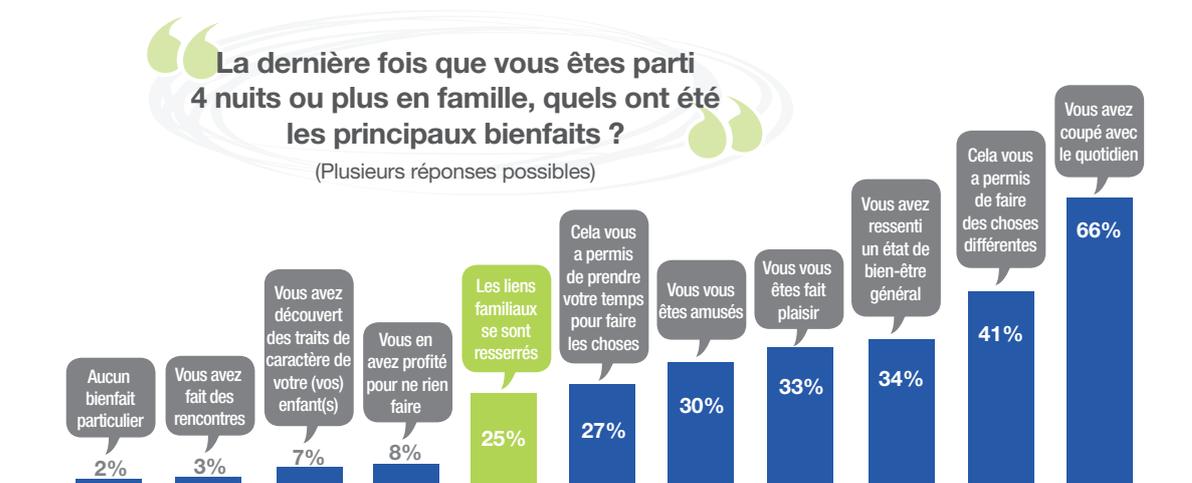
L'objectif d'un entretien et d'un renforcement des liens familiaux pendant les vacances transcende donc largement les frontières sociales.

Les objectifs moins directement familiaux sont importants mais à un niveau bien moindre. Ainsi, les vacances sont synonymes de repos pour 52% des répon-

dants. Partir et voyager (dépaysement) est également quelque chose d'important pour 48% des familles interrogées (39% Loir-et-Cher ; 58% Hautes-Alpes). Même si elles apparaissent pour toutes les catégories, les notions de repos et de départ en famille apparaissent logiquement davantage chez les familles dont le référent travaille. Les familles dont le référent est cadre mettent davantage en avant le fait de partir ou voyager (63% contre 40% pour les familles dont le référent est ouvrier), ce qui peut s'expliquer par des ressources financières plus importantes.

Pour 26% des répondants, c'est le coût qui est un élément très présent : les vacances sont chères (18% Jura ; 33% Hautes-Pyrénées ou Vosges). L'aspect coûteux des vacances est, sans surprise, mis en avant par les familles dont le référent est ouvrier ou sans activité professionnelle (respectivement 35% et 41% contre 9% seulement quand le référent est cadre).

Les bienfaits des vacances : une rupture avec le quotidien



L'analyse des bienfaits liés aux vacances peut compléter ces renseignements.

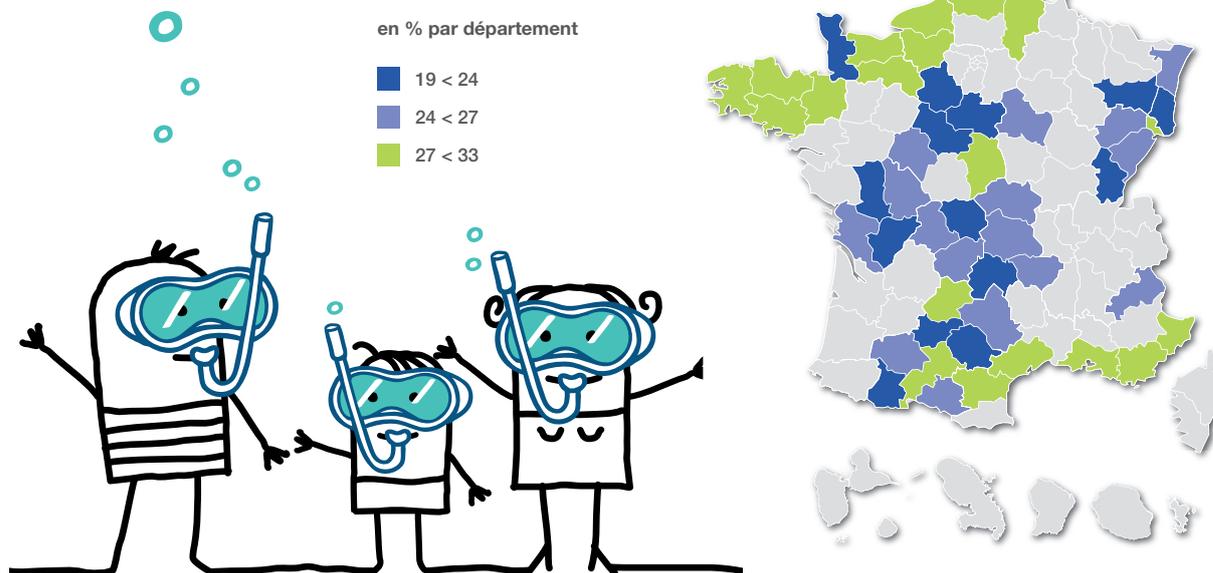
Les vacances sont source de relâchement, de découverte et d'épanouissement. Pour les familles, les vacances sont avant tout l'occasion de couper avec un quotidien parfois routinier (66%) (59% Aisne ; 73% Indre-et-Loire) en faisant des choses différentes (41%) (30% Hérault, 32% Nord et Calvados ; 50% Loiret). 34% déclarent même ressentir un

état de bien-être général à cette occasion (28% Hautes-Alpes ou Haute-Vienne ; 46% Pas-de-Calais). Ce sentiment de bien-être est procuré par le fait que les familles se sont « fait plaisir » (34%) (26% Bouches-du-Rhône ; 39% Charente-Maritime) et se sont amusées (33%) (24% Indre-et-Loire ; 36% Aisne).

Pour les familles, les bienfaits sont concrets. 25% déclarent que les liens familiaux se sont resserrés pendant les vacances

(19% Tarn-et-Garonne ; 33% Hérault). Ce sentiment est présent dans l'ensemble des catégories sociales : 27% pour les artisans et commerçants, 26% pour les employés et les cadres, 25% pour les ouvriers et 23% pour les professions intermédiaires. 7% expriment même le fait qu'ils ont découvert des traits de caractère de leur(s) (4% Jura, Puy-de-Dôme, Haute-Saône ; 11% Nord).

Taux de familles qui citent le resserrement des liens familiaux comme principal bienfait des vacances



Le budget : premier obstacle pour les familles

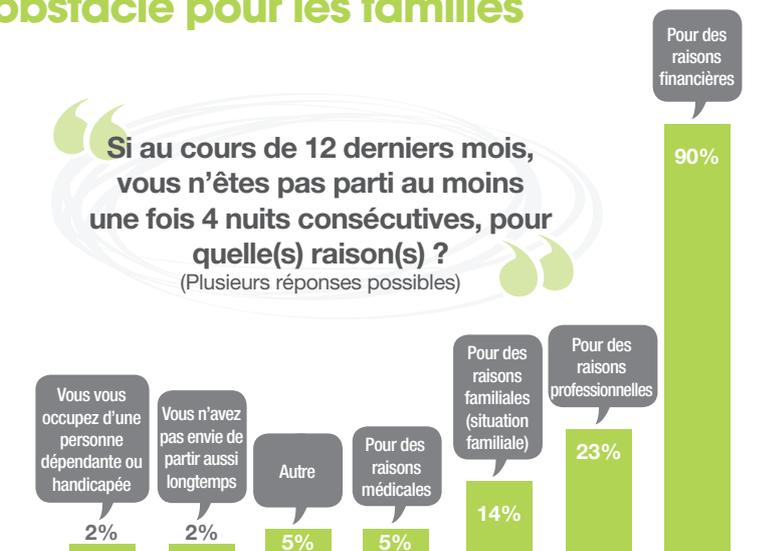
90% des familles qui ne sont pas parties en vacances (au moins 4 nuits consécutives) mettent en avant des raisons financières pour expliquer leur non-départ (83% Gers ; 97% Nord ; 98% Pas-de-Calais ; 99% Alpes-Maritimes). 23% mettent en avant des raisons professionnelles (15% Eure ; 31% Allier ou Creuse).

Le niveau de revenus est très lié à la catégorie socioprofessionnelle. C'est pourquoi, il est très corrélé à la possibilité de départ ou non en vacances :

- 93% des ouvriers et des sans activité professionnelle, 92% des employés et des retraites ou 88% des professions intermédiaires avancent les raisons financières pour expliquer leur non départ contre 72% pour la catégorie cadre. On notera que, pour les cadres, l'obstacle financier est certes plus rare, mais qu'il reste la principale raison au non-départ.
- Pour expliquer leur raison du non-départ, certaines catégories mettent davantage en avant des contraintes professionnelles : 71% des agriculteurs ainsi que 43% pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. C'est aussi le cas pour 32% des cadres, mais seulement 24% des professions intermédiaires, 23% des employés et 22% des ouvriers.

Comme autre raison au non-départ, 14% mettent en avant des raisons familiales. Elles restent très minoritaires pour toutes les catégories : 18% des professions intermédiaires, 17% des sans activité professionnelle, 16% des cadres, 13% des employés ou encore 11% des ouvriers.

Nous avons cherché à mesurer plus largement la contrainte financière ressentie par les familles au-delà des situations de non-départ (ci-contre).



Une contrainte financière plus forte pour les familles avec enfant(s)

Dans son rapport n°320 « Vacances 2014 : l'éclaircie », le CREDOC a invité les répondants à se projeter en leur demandant « Pour quelle(s) raison(s) n'allez-vous pas partir prochainement en vacances ? ».

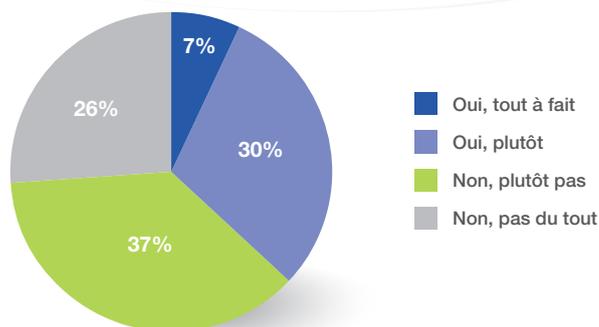
Pour 61% de leurs répondants la raison sera financière, pourcentage inférieur à celui de l'enquête de l'Observatoire. Cet écart peut s'expliquer par deux différences entre les 2 enquêtes.

Dans l'enquête de l'Observatoire, l'angle de questionnement n'est pas la projection mais la cause déterminée a posteriori du non départ en vacances. L'autre différence entre les deux approches réside dans l'échantillon : pour le CREDOC, les 18 ans et plus et pour l'UNAF les familles avec enfant à charge. Les plus jeunes et les plus âgés sont nettement moins représentés dans l'échantillon UNAF car ils ont moins souvent charge d'enfants.

Les obstacles liés aux raisons de santé sont en revanche beaucoup moins cités (5%) dans l'enquête de l'Observatoire que dans celle du CREDOC (22%). Les raisons professionnelles sont plus présentes dans l'enquête UNAF (23%) que dans l'enquête du CREDOC (16%). L'absence des personnes âgées (et celle des jeunes qui ne sont pas encore en emploi) explique notamment ces écarts.

¹ www.credoc.fr/pdf/Rapp/R320.pdf

D'une manière générale, avez-vous le sentiment de disposer de ressources financières suffisantes pour passer de bonnes vacances en famille ?

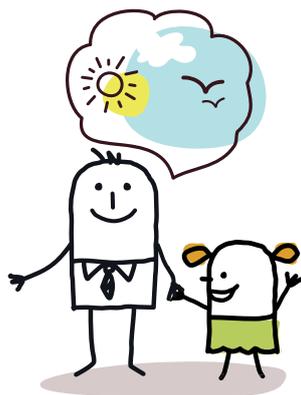
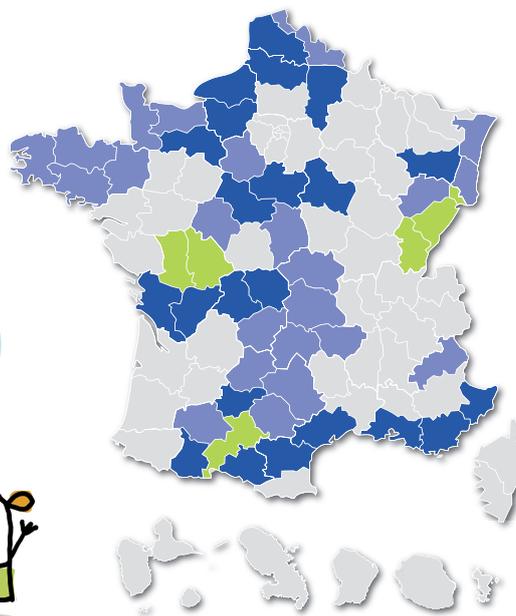


Parmi les répondants, 63% estiment ne pas disposer de ressources financières suffisantes pour « passer de bonnes vacances en famille », avec des différences territoriales marquées (51% Haute-Garonne ; 72% Pas-de-Calais ; 74% Aude). 37% estiment avoir les ressources suffisantes.

Sur ce sentiment majoritaire, les écarts sociaux se creusent entre les familles. En effet, 76% des familles dont le référent est cadre estiment disposer de ressources financières suffisantes pour « passer de bonnes vacances en famille » contre 52% des agriculteurs, 50% des professions intermédiaires, 39% des retraités ou encore 26% des employés, 22% des ouvriers et seulement 12% des sans activité professionnelle.

Taux de familles déclarant ne pas avoir les moyens de passer des bonnes vacances

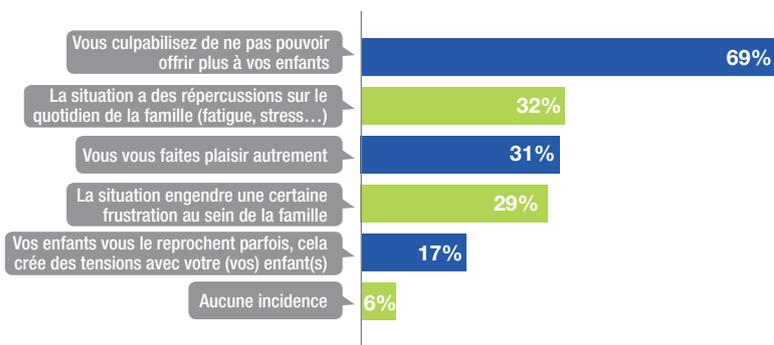
en % par département



Le non-départ en vacances : des conséquences sur les relations familiales

Comment avez-vous vécu le fait de ne pas être parti en vacances en famille (au moins 4 nuits au cours des 12 derniers mois) ?

(Plusieurs réponses possibles)



Ne pas partir en vacances engendre des conséquences pour les familles, conséquences que nous avons voulu préciser.

La culpabilité de ne pas offrir des vacances à ses enfants est de loin le premier sentiment

éprouvé par les familles répondantes : c'est un sentiment cité par 69% des parents qui ne sont pas partis en vacances avec leurs enfants (59% Ariège ; 82% Nord).

Pour 32% la situation a des répercussions sur le quotidien

de la famille (fatigue, stress...) (22% Manche ; 45% Eure-et-Loir). La frustration est également présente chez 29% des parents (16% Pas-de-Calais ; 40% Hautes-Alpes), ce qui peut engendrer des tensions avec leurs enfants qui le leur reprochent parfois (17%) (9% Tarn ; 25% Bouches-du-Rhône ou Vosges).

Seuls 6% des parents déclarent que cela n'a aucune incidence sur leur vie familiale (1% Indre-et-Loire ; 11% Ariège).

L'enquête confirme donc le risque de dégradation de l'image de soi des parents en cas de non-départ. Indirectement ou plus directement, le non-départ risque donc d'affecter les liens familiaux au quotidien.

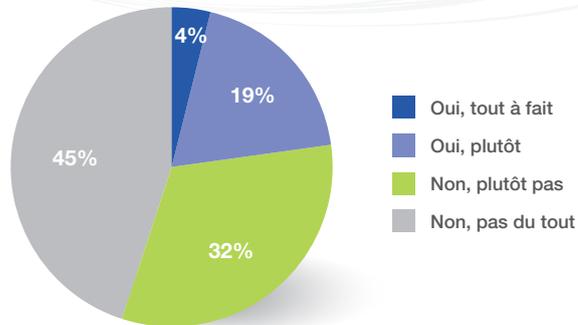
Des dispositifs d'aides au départ en vacances méconnus

Alors qu'une proportion significative de familles répondantes ne sont pas parties en vacances depuis plusieurs années, on constate que les dispositifs d'aides au départ en vacances sont méconnus par les familles.

45% ignorent totalement leur existence et 32% les méconnaissent. **Ce sont donc 77% des familles qui ne connaissent pas ou pas assez les aides mises à disposition des familles (63% Hérault ; 88% Hautes-Pyrénées).** Chiffre d'autant plus élevé que, pour rappel, 63% des répondants ont déclaré ne pas disposer de ressources financières suffisantes pour passer de bonnes vacances en famille.

Des différences de connaissances des aides permettant aux familles ou aux enfants de partir en vacances apparaissent en fonction de leur appartenance sociale. En effet, si seulement 19% des cadres déclarent connaître ces aides, ils sont 21% des ouvriers, 25% des employés, 27% des agriculteurs, 30% des sans activité professionnelle et 31% des retraités. **33% des familles monoparentales connaissent l'existence de ces aides** contre 22% pour les couples.

Connaissez-vous les aides permettant aux familles ou aux enfants de partir en vacances ?



Cette méconnaissance reflète peut-être la grande dispersion des acteurs de l'aide spécifique au secteur des vacances : acteurs privés, employeurs, associations, acteurs publics variés (collectivités locales, CAF). De plus ces différents acteurs attribuent des aides selon des critères et des modalités particulièrement peu homogènes. Cette hétérogénéité et cette dispersion, qui pourraient favoriser une information proche et personnalisée, gênent la lisibilité des dispositifs voire découragent les familles à faire des demandes. Cette méconnaissance peut expliquer en partie le fait que peu de familles (20%) déclarent avoir déjà entrepris des démarches pour bénéficier d'une aide au

départ en vacances (13% Tarn-et-Garonne, 14% Cher ou Eure-et-Loir ; 27% Tarn).

29% des familles monoparentales les ont déjà sollicitées contre 18% des couples.

Pour les 80% des familles qui n'ont jamais entrepris de démarche afin de bénéficier d'une aide au départ en vacances, cette non sollicitation reflète d'abord le fait qu'elles ignorent comment entreprendre les démarches (58%) (48% Territoire-de-Belfort ; 68% Yonne) et non pas l'absence de besoin ou le sentiment qu'elles n'ont pas à en être bénéficiaires.

² Dispersion et hétérogénéité bien documentées dans C. Buisson et E. Roure, Lutter contre la fracture touristique, Contrôle général économique et financier, ministère des finances, décembre 2013. http://www.economie.gouv.fr/files/rapport_lutter_contre_fracture_sociale_buisson_tome1_0.pdf

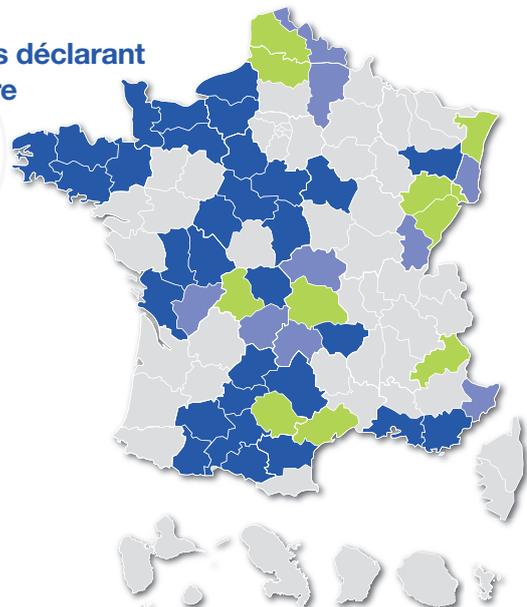
Pour quelle raison n'avez-vous jamais entrepris de démarche afin d'obtenir une aide au départ en vacances ?



Taux de familles déclarant ne pas connaître ou ne pas bien connaître les aides aux vacances

en % par département

- 63 < 72
- 72 < 76
- 76 < 88



Parfois sans certitude, 24% des familles estiment que ces aides ne sont pas faites pour elles (17% Cantal ou Hautes-Pyrénées ; 32% Nord), 14% affir-

ment ne pas en avoir besoin (8% Aisne ; 22% Haute-Garonne). L'ampleur des incertitudes met en évidence la nécessité de mieux informer les familles sur

les dispositifs d'aides y compris lorsqu'elles les perçoivent et sur leurs critères d'éligibilité (conditions de ressources pour les dispositifs publics).

Des aides différenciées selon les catégories de famille

Seulement 32% des familles déclarent avoir bénéficié d'aides pour partir en vacances (16% Tarn-et-Garonne ; 57% Puy-de-Dôme). Les familles ayant bénéficié d'aide, ont surtout eu une aide financière (31%) (17% Tarn-et-Garonne ; 40% Somme, 41% Puy-de-Dôme).

Les écarts sont très importants selon les départements. On ne peut exclure le fait que certaines familles bénéficient d'aides sans en avoir conscience : ce qui est le cas par exemple lorsque l'aide est versée directement à l'hébergeur (dans le cadre de logements vacances) et que les familles ne versent (ou ne paient réellement et uniquement) que le solde ou bien lorsqu'un dispositif est tarifé

selon des critères socio-familiaux (souvent le quotient familial) mais bénéficie d'un financement collectif. Ce sont des aides à destination des familles mais qui ne sont pas perçues par elles.

27% des cadres, 30% des ouvriers, 31% des sans activité professionnelle, 33% des professions intermédiaires et 35% des employés déclarent avoir bénéficié d'une aide financière. Les écarts ne sont donc pas très marqués selon les CSP : seulement 3 points de différence entre cadres et ouvriers par exemple.

Ce faible écart est explicable par la structure des aides aux vacances. Les aides des comités d'entreprise et des employeurs ne sont pas for-

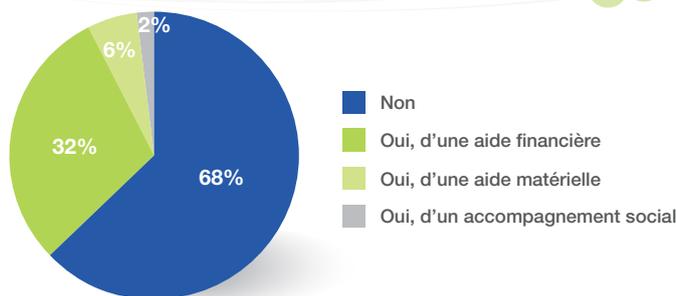
cément liées au revenu. De plus, la taille des entreprises et/ou le secteur d'activité jouent un rôle majeur dans l'attribution de ces aides. Cela rend les aides aux vacances des enfants et des familles très différentes d'autres dispositifs sociaux, davantage maîtrisés par les pouvoirs publics et donc souvent davantage orientés sur les populations en difficultés.

Les aides financières émanent d'abord des employeurs. La majorité des aides financières (60%) proviennent des comités d'entreprise, employeurs (37% Somme, 39% Jura ; 72% Puy-de-Dôme, 73% Cher et 83% Haute-Garonne)... tandis que 44% des bénéficiaires d'aides financières citent les aides publiques de la CAF, mairie-CCAS, conseil départemental (19% Haute-Garonne ; 26% Cher ; 30% Creuse ; 32% Tarn-et-Garonne ; ... ; 63% Alpes-Maritimes ; 68% Aude ; 70% Somme)...

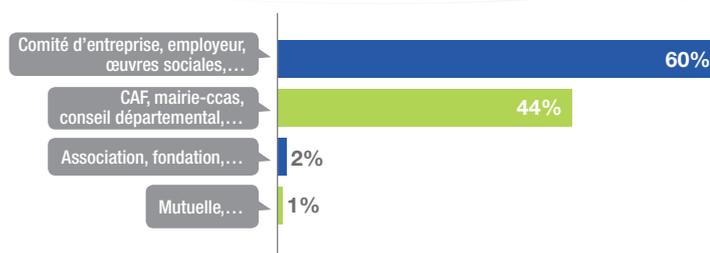
Les écarts territoriaux sur le type d'aides sont très marqués reflétant des structures économiques différentes (place des grands groupes privés plus généreux en matière d'aides ou au contraire importance des TPE) ou des politiques différentes des acteurs publics, comme les CAF.

En proportion, les dispositifs publics et privés d'aides n'ont pas forcément les mêmes types de bénéficiaires. Parmi les familles ayant bénéficié d'aides financières, 86% des cadres et 77% des professions intermédiaires déclarent avoir bénéficié d'une aide de leur

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide au départ en vacances ? (Plusieurs réponses possibles)



Type d'aide financière au départ en vacances dont vous avez déjà bénéficié (Plusieurs réponses possibles)



comité d'entreprise employeur contre 57% des employés et 50% des ouvriers.

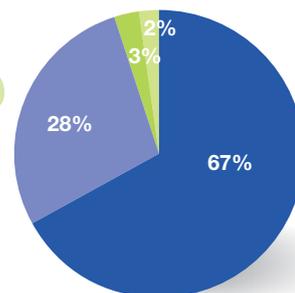
Pour 86% des sans activité professionnelle et 62% des artisans commerçants/référent d'entreprise, l'aide financière est principalement une aide de la CAF, mairie-CCAS, ou conseil départemental... C'est aussi le cas pour 53% des ouvriers, 52% des retraités, 49% des employés, mais seulement 27% des professions intermédiaires et 16% des cadres.

On constate ainsi l'importance de l'engagement des employeurs dans le domaine de l'aide aux vacances qui bénéficie plus fortement aux salariés. Au contraire, peut-être dans une logique de complémentarité, les aides publiques sont centrées sur les catégories aux ressources plus faibles et / ou échappant aux dispositifs d'entreprises (indépendants notamment). Si peu de répondants ont connaissance des dispositifs d'aides aux vacances, une très large majorité (95%) les juge utiles. Seulement 47% les jugent suffisantes (37% Aude ; 56% Hautes-Pyrénées). Ces importants pourcentages semblent montrer que, dans l'esprit des familles, ces aides sont légitimes et ne relèvent pas d'un « assistanat ».

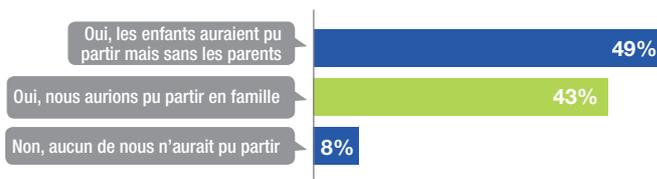
Par ailleurs, le caractère utile des dispositifs d'aides semble démontré dans notre enquête : pour 49% des répondants, aucun membre de la famille n'aurait pu partir en vacances (parents et enfants) sans ces aides.

Pour 8% des familles ayant bénéficié d'une aide au départ en vacances, elle a permis à toute la famille de passer les vacances ensemble.

Diriez-vous que les aides aux vacances sont plutôt utiles ?



Si vous avez bénéficié d'une aide au départ en vacances, sans cette aide auriez-vous pu partir ou faire partir vos enfants en vacances ?



Les aides au départ en vacances pour les familles

Elles sont à la fois nombreuses, dispersées et complexes. Les acteurs qui en délivrent sont variés ; les supports de ces aides sont aussi très variés. Un recensement de l'ensemble des aides est impossible.

- **Le chèque vacances** a été créé par ordonnance en 1982. Il est ouvert aux salariés du public comme du privé à travers les comités d'entreprise. Il a vocation à compléter l'épargne préalable du salarié et est attribué en fonction de critères sociaux. Néanmoins son mode d'attribution dépend des règles décidées par les comités d'entreprise et organismes assimilés.
- La CNAF et les CAF, la MSA : les deux principales aides des CAF sont **l'aide aux vacances familiales** pour les familles autonomes et **l'aide aux vacances sociales** quand il y a nécessité d'un accompagnement social. VACAF est le prestataire principal auquel la plupart des CAF confient la gestion des enveloppes de leurs fonds d'action sociale. VACAF agit alors comme une centrale de réservation auprès des partenaires agréés. Malgré cette harmonisation, les CAF locales peuvent mener des politiques diversifiées en matière de vacances avec d'autres types d'aides et de financements de projets. Les aides des CAF sont conditionnées par des quotients familiaux (conditions de ressources) bas et sont, de fait, destinées aux familles défavorisées. La CCMSA dispose aussi d'un service spécialisé à l'appui pour les départs en vacances, l'AVMA, qui favorise le départ des ressortissants sous critères sociaux et gère une dizaine d'établissements.
- Les employeurs, et en particulier les comités d'entreprise (dans les entreprises de plus de 50 salariés), ont souvent des actions favorisant le départ en vacances des salariés. Ces aides prennent souvent la forme de « chèques-vacances » mais pas toujours et les modalités d'aides sont en réalité très variées : remboursement partiel des dépenses de vacances, obtention d'offres commerciales attractives, séjours dans des sites détenus par les CE à des prix compétitifs. Souvent favorables aux familles avec enfants, ces aides bénéficient structurellement davantage aux salariés des grosses entreprises en CDI. Par ailleurs, elles ne sont pas forcément assorties de critères sociaux.
- Enfin des collectivités publiques dispensent des aides aux vacances en famille : les mairies et les CCAS et parfois les conseils départementaux ou régionaux. Ces aides sont toujours assorties de conditions de ressources, souvent très restrictives.

³ Voir sur ce sujet l'analyse de l'Observatoire des inégalités qui intègre aussi les aides informelles liées aux réseaux familiaux et amicaux. V. Schneider, « les plus aisés sont davantage aidés pour partir en vacances », juin 2016.

⁴ On s'inspire notamment C. Buisson et E. Roure. Lutter contre la fracture touristique., op. cit. qui tente un recensement des principaux types d'aides.

⁵ D. Brochard et MT Letablier Les dispositifs d'entreprise en direction des familles, IRES- Paris 1, avril 2013

Familles et loisirs

Quel lien entre vacances en famille et loisirs en famille ?

Notre enquête portant à la fois sur les vacances et les loisirs nous permet de vérifier s'il y a, de la part des familles ne partant pas en vacances, une « compensation » par des loisirs en famille ou à destination des enfants plus fréquents. Malheureusement, au détriment

des enfants de certaines catégories sociales, cette compensation n'apparaît pas. Les familles qui ne partent pas en vacances sont aussi celles qui font le moins d'activités en famille. Certains pourraient parler de « double peine » pour les enfants de certaines familles qui

ne partent pas en vacances et font moins d'activités avec leurs parents durant l'année. Les écarts se creusent entre les enfants surtout pour les activités culturelles extérieures, les activités sportives extérieures, et les activités récréatives extérieures.

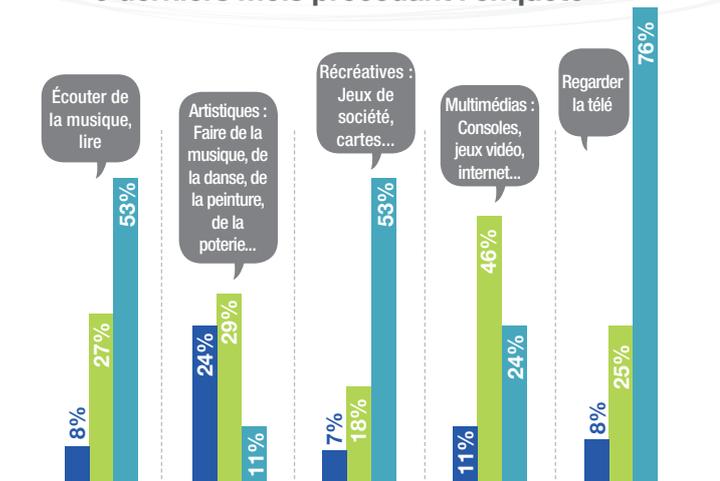
Quels loisirs effectués ensemble ou séparément ?

Nous nous sommes penchés sur les activités pratiquées par les parents et les enfants (ensemble ou pas) à la maison et/ou en extérieur au cours des 6 mois précédant l'enquête.

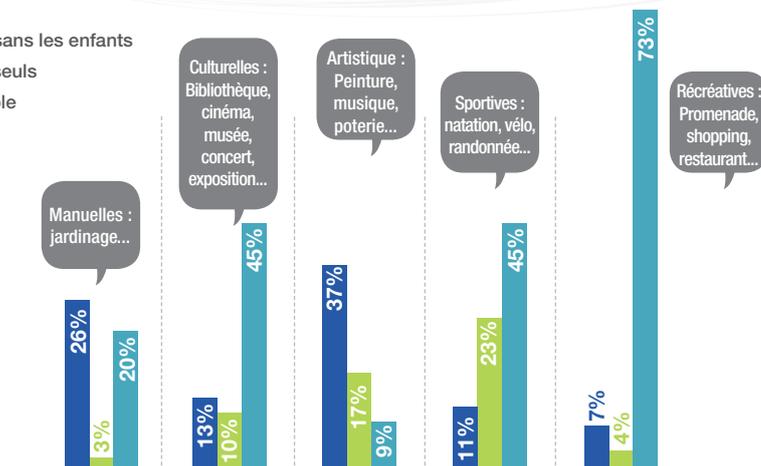
Certaines activités sont naturellement et fortement pratiquées en famille : la télévision, les sorties « récréatives » mais aussi les jeux. Parmi ces activités naturellement « familiales », toutes ne sont donc pas forcément productrices de lien familial à niveau égal.

D'autres activités sont beaucoup plus individualisées : pratiques artistiques (parents et enfants), mais aussi loisirs liés aux multimédias (surtout pour enfants).

Activités pratiquées à la maison au cours des 6 derniers mois précédant l'enquête



Activités pratiquées à l'extérieur au cours des 6 derniers mois précédant l'enquête



■ Les parents sans les enfants
 ■ Les enfants seuls
 ■ Tous ensemble



Des contraintes différenciées selon les familles

60% des familles aimeraient pratiquer une activité avec leur(s) enfant(s) mais ne le font pas (51% Doubs, 53% Territoire-de-Belfort ; 67% Var, 68% Aude, 69% Hérault). On observe une inégalité entre les familles en fonction de leur appartenance sociale. En effet, alors que 70% des familles dont le référent est sans activité professionnelle ou 63% quand il est ouvrier déclarent qu'il y a des activités qu'ils aimeraient faire avec leurs enfants mais qu'ils ne font pas. Ils ne sont « que » 47% quand le référent de famille est cadre.

La principale raison invoquée par les familles pour expliquer la non pratique d'une activité est le coût élevé de celle-ci (67%) (59% Vienne ; 76% Aisne). Des différences sociales apparaissent : 82% pour les familles dont le référent est sans activité professionnelle, 77% quand il est ouvrier contre seulement 37% quand il est cadre supérieur.

La deuxième raison mise en avant est la conciliation vie familiale et vie professionnelle. 40% des familles ne font pas certaines activités car elles manquent de temps pour des raisons professionnelles (32% Aude ; 48% Corrèze, 49% Allier), 39% mettent en avant le fait qu'elles manquent de temps pour des raisons domestiques (devoirs, courses, ménages...) (30% Aude, 31% Charente ; 43% Doubs, Loiret-Cher, Loiret, Pas-de-Calais, Tarn, Tarn-et-Garonne et Vosges, 47% Allier).

En cumulant le manque de temps

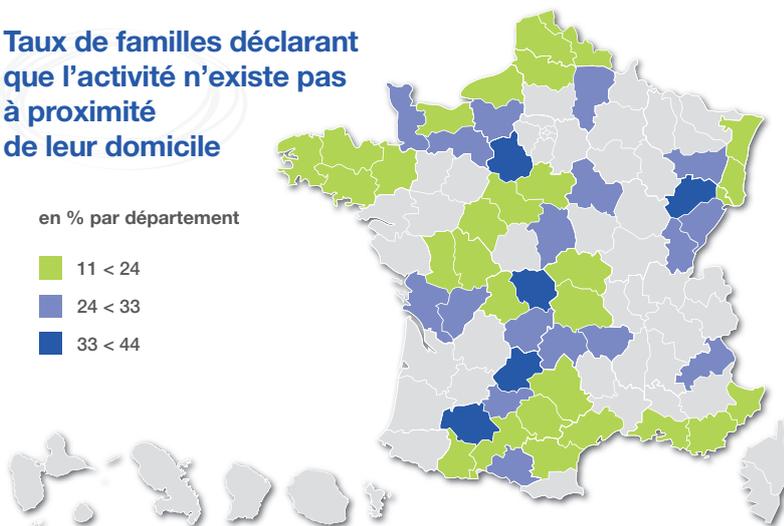
Si vous ne faites pas certaines activités que vous aimeriez faire avec votre (vos) enfant(s), pour quelles raisons ? (Plusieurs réponses possibles)

Le coût de l'activité est trop élevé	67%
Vous manquez de temps pour des raisons professionnelles	40%
Vous manquez de temps pour des raisons domestiques (devoirs, courses, ménages...)	39%
L'activité n'existe pas à proximité de votre domicile	24%
Autre	7%
Vous et votre (vos) enfant(s) n'avez pas les mêmes centres d'intérêts	6%
Votre (vos) enfant(s) a (ont) déjà beaucoup d'activités	5%
Votre (vos) enfant(s) n'a (ont) pas envie de le faire avec vous	4%
Vous ou votre conjoint avez déjà beaucoup d'activités	2%

Taux de familles déclarant que l'activité n'existe pas à proximité de leur domicile

en % par département

- 11 < 24
- 24 < 33
- 33 < 44



pour raison professionnelle et le manque de temps pour raison domestique, 79% des parents sont concernés ; **la notion de temps serait donc la première raison de non exercice d'une activité avec leur(s) enfant(s).**

A noter que 24% des familles

expliquent le fait de ne pas pratiquer une activité en famille car celle-ci n'existe pas à proximité de leur domicile notamment dans les territoires ruraux (11% Alpes-Maritimes, 14% Nord ; 36% Gers et Haute-Saône, 34% Lot, 39% Eure-et-Loir, 44% Creuse).

La famille comme soutien

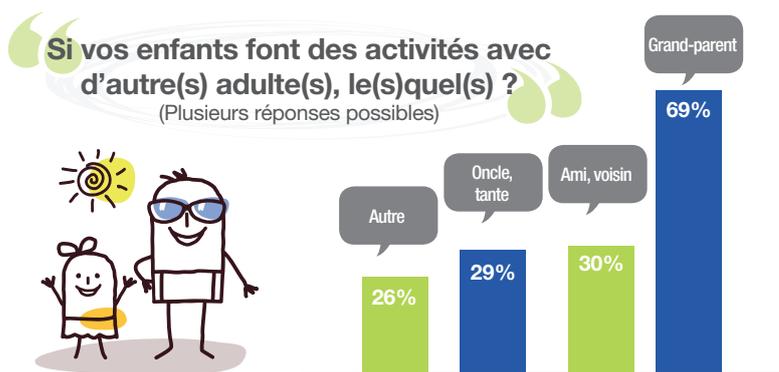
Par ailleurs, en lien avec le fait que les parents rencontrent certaines contraintes organisationnelles, il apparaît que la solidarité familiale est largement présente au sein des familles interrogées. En effet, des adultes (autres que les

parents) peuvent prendre le relais pour partager des activités avec les enfants. Il s'agit principalement des grands-parents (69%) (62% Aisne ; 76% Indre-et-Loire) ; Les oncles et tantes (29%) (23% Calvados ; 37% Yonne) mais aussi les amis ou voi-

sins (30%) peuvent aussi dépanner de temps à autres (21% Pas-de-Calais, 23% Nord ; 42% Ariège ou Bouches-du-Rhône).

La famille est un milieu propice à la transmission des goûts en matière de loisirs. Cela s'inscrit

dans une découverte où l'enfant est accompagné par ses parents qu'il prend pour exemple. Ainsi, 69% des parents disent avoir transmis le goût d'une activité qu'ils pratiquent ou ont pratiqué à leur(s) enfant(s) (61% Seine-Maritime, 62% Charente ou Somme ; 77% Jura ou Hautes-Pyrénées ; 80% Hautes-Alpes).



Conclusion

Notre enquête révèle des éléments importants pour la connaissance du « fait social » que constituent les départs en vacances et les loisirs. Pour les répondants de notre enquête, parents d'enfants mineurs, une attente essentielle porte sur le resserrement des liens parents / enfants. Cette attente vient devant celle d'un repos ou d'une rupture avec le quotidien. La dimension des liens familiaux doit donc être une préoccupation déterminante dans l'organisation même des vacances pour les familles. Comment favoriser les liens, les redynamiser à l'occasion de ce moment privilégié que sont les vacances ? Les familles, en tout cas, sont soucieuses de ce temps passé ensemble que permet le départ.

Notre enquête révèle aussi l'ampleur de l'obstacle financier au départ en vacances pour les familles, obstacle qui est le prin-

cipal frein au départ, sauf pour certaines professions soumises à des contraintes particulières. Face à cet obstacle qui dépasse les seules catégories défavorisées, même s'il pèse plus fortement sur elles, les dispositifs d'aides sont dispersés, hétérogènes dans leurs critères et leurs modalités entre acteurs privés et publics. De ce fait, ils sont mal connus et mal compris même par les familles qui en bénéficient. Cette méconnaissance est d'autant plus gênante que ces aides sont plébiscitées par les familles bénéficiaires et sont parfois le support d'actions de renforcement des liens familiaux et sociaux. Des actions de communication et d'information sont certainement nécessaires pour les faire connaître.

Les loisirs sont aussi des moments importants d'activation du lien familial, avec un enjeu de transmission des goûts très présent dans

beaucoup de familles. Certains loisirs sont davantage pratiqués « en famille » comme la télévision, les jeux de société, les sorties culturelles mais aussi la musique ou le sport tandis que la pratique artistique et surtout l'usage des multimédias sont très individualisés. Il y a donc une véritable réflexion à mener sur les loisirs qui génèrent le plus de liens familiaux et que les familles pourraient davantage pratiquer ensemble.

Le renoncement à des loisirs familiaux s'explique d'abord par le manque de temps. Le coût est une autre raison ainsi que l'absence d'offre de loisirs de proximité dans les territoires ruraux.

L'UNAF cherchera à approfondir cette enquête et surtout à en partager les résultats avec ses partenaires, publics et privés, afin d'améliorer les dispositifs existants.

A retrouver sur www.unaf.fr
rubrique « Etudes et recherches »